

DAC - BOITE 84

SAINT-HYACINTHE - L'AFFAIRE DI MONNOIR (10 AVRIL 1911 - 8 AVRIL 1912).  
MONSIGNOR STAGNI DEL.AP.

84.1/1 St. Hyacinthe - Collegio S. Maria, di Monnoir (1911)

11.1.1911, La Patrie: "Fausse rumeur" - s.p.

19.1.1911, La Patrie: "La cause du Collège de Monnoir" - p. 1

25.3.1911, Ottawa Citizen: "Civil or Ecclesiastic. Knotty Point of Law Involves Seeing Mgr. Sbarretti" - s.p.

10.4.1911, Laurier à Stagni: lui transmet:

doc. 1...10.4.1911, Gervais, Honoré à Laurier, lui demande de prier Stagni de reconsidérer le cas (tél.)

10.4.1911, Stagni à Laurier: ne peut pas rouvrir le cas

12.4.1911, Bernard à Stagni: lui envoie:

doc. 1...19.3.1911, Bernard à De Lai: mémoire sur les prêtres du Petit Séminaire et de la cause intentée par Edwards (10 pages) [Le mémoire de Bernard répond à une lettre de De Lai, dont Bernard n'a pas envoyé copie à Stagni]

doc. 2...1. 5.1910, Bernard: circulaire au clergé

doc. 3...26.12.1910, Larose, V. (Sup., Petit Séminaire, St-Hyacinthe) à Bernard, envoi: 23.12.1910, Perron, L.L. à Larose: au sujet d'Edwards

doc. 4...6.1.1911, Bruchési à Bernard: consent que les prêtres du Petit Séminaire restent à Saint-Jean jusqu'à la fin de l'année académique

18.4.1911, Stagni à Bernard: le remercie

24.4.1911, Mathieu, M. à Stagni: renseignements sur le Collège de Monnoir [M. Mathieu (juge à la retraite et professeur à l'Université Laval) a rencontré Stagni à Ottawa et celui-ci lui a demandé de le renseigner au sujet de l'affaire de Monnoir]; suivi de:

doc. 1...1911, prêtres du Petit Séminaire: résumé des faits qui se sont passés (7 pages)

doc. 2...Librairie Beauchemin, "Québec, Montréal and Western Townships" (carte géographique)

doc. 3...croquis montrant les distances entre St-Jean, Marieville, Farnham, St-Hyacinthe et Montréal

doc. 4...15.7.1910, Cour Supérieure, Province de Québec, district d'Iberville, au Petit Séminaire de Monnoir et Mgr Bernard, bref de sommation à la demande de Chandler S. Edwards; en annexe: Cour Supérieure, Province de Québec, district d'Iberville, Chandler vs Petit Séminaire et Mgr Bernard

doc. 5..., 2.9.1910, Juge E. Lafontaine (Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal), déclare la requête d'Edwards bien fondée

doc. 6...11.4.1911, Juge A.-A. Bruneau (Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal), ordonne la nomination de deux commissions rogatoires pour interroger Kent, Ernest et Sbarretti, Donato

26.4.1911, Mathieu à Stagni: lui transmet copie du Code Civil

22.4.1911, Bernard à Stagni: mémoire sur les derniers développements de l'affaire de Monnoir (8 pages) [Les prêtres du Petit Séminaire ont refusé de se rendre à Farnham pour y bâtir leur collège]

84.1/2 (segue) - (1911)

11.5.1911, Laurier à Sinnott: Elliott & David: avocats d'Edwards, lui ont écrit au sujet du cas: c'est évident qu'ils voudraient le pousser à en parler avec Stagni, mais il part pour l'Angleterre; suivi de:  
doc. 1...8.5.1911, Elliott & David à Laurier: le cas de leur client  
doc. 2...2.9.1910, Juge E. Lafontaine (Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal): déclare la requête d'Edwards bien fondée

26.5.1911, Desmarais, X. (ptre, secr. Petit Séminaire, St-Hyacinthe) à Stagni: lui envoie:  
doc. 1...16.5.1911, Dion, G.-A., csc, à Larose: lui envoie le contrat pour l'achat du collège de Farnham  
doc. 2...14.12.1910, Perron, Taschereau, Rinfret & Genest (avocats) à Larose: au sujet de ce contrat  
doc. 3...19.5.1911, Gratton, A.-Z. (notaire): au sujet de la propriété du collège de Farnham

1.6.1911, Bruchési à Stagni: lui envoie:  
doc. 1...31.5.1911, Bruchési aux prêtres du Petit Séminaire: l'année académique finie, il leur sera défendu d'enseigner et de rester à Saint-Jean

10.6.1911, Desmarais à Stagni: au sujet d'une entrevue de Demers, J. (député de Saint-Jean au Parlement Fédéral) et Roy, Émile (chanoine, adm. Montréal); suivi de:  
doc. 1...31.5.1911, Bruchési aux prêtres du Petit Séminaire: l'année académique finie, leur sera défendu d'enseigner et de rester à Saint-Jean

17.6.1911, catholiques de Saint-Jean [Cette pétition, signée par 66 citoyens de Saint-Jean, a été remise à Stagni par Saint-Cyr, J.-F., magistrat] à Stagni: demandent que le Petit Séminaire reste à Saint-Jean

21.6.1911, Monet, D. à Stagni: sur l'affaire du Petit Séminaire; suivi de:  
doc. 1...2.9.1910, Juge E. Lafontaine (Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal): déclare la requête d'Edwards bien fondée

21.6.1911, Stagni à Fitzpatrick: demande des renseignements au sujet du jugement rendu par le juge Lafontaine (2 copies)

21.6.1911, Monet à Stagni: lui a envoyé une lettre (tél.)

21.6.1911, Monet à Stagni: même sujet; suivi de:  
doc. 1...21.6.1911, Monet à Stagni: le jugement rendu par Lafontaine défend aux prêtres du Petit Séminaire d'abandonner Saint-Jean

23.6.1911, Stagni à Bernard: lui envoie la lettre de Monet; lui demande de trouver un moyen pour conserver l'autorité épiscopale et faire rentrer les révoltés

23.6.1911, Stagni à Roy, E.: même sujet

23.6.1911, Stagni à De Lai: rapport au sujet de l'affaire du Petit Séminaire

26.6.1911, Roy à Stagni: demande des renseignements

29.6.1911, Stagni à Roy: au sujet des prêtres du Petit Séminaire

1911, Le Collège de Monnoir (tract anonyme)

1911, Le Collège de Monnoir (1ère série, n° 2)

s.d., [Sinnott]: aide-mémoire

30.6.1911, Stagni à De Lai: au sujet de la commission rogatoire qui devait interroger Sbarretti

30.6.1911, Stagni à Sbarretti (secr., Congr. des Religieux): même sujet; lui conseille d'en parler avec De Lai

### 84.1/3 (segue) (1911)

30.6.1911, Bergeron, H. (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: demande réponse à la dernière lettre des prêtres du Petit Séminaire (tél.)

1.7.1911, Stagni à Bergeron: n'a aucune réponse à lui donner, parce qu'il n'a aucune raison de s'opposer aux dispositions des autorités diocésaines (tél.)

4.7.1911, Roy, Émile à Stagni: demande l'opinion de celui-ci au sujet de:  
doc. 1...1.7.1911, Roy aux prêtres du Petit Séminaire: à partir de ce jour n'ont plus la permission de dire la messe dans le diocèse de Montréal  
doc. 2...s.d., Roy aux fidèles des paroisses de Saint-Jean et de Notre-Dame-Auxiliatrice: les prêtres du Petit Séminaire ne sont pas en règle avec les autorités diocésaines  
doc. 3...s.d., Roy aux fidèles des paroisses de Saint-Jean et de Notre-Dame-Auxiliatrice: dès le mois de septembre un nouveau collège sera ouvert à Saint-Jean

5.7.1911, Stagni à Roy: au sujet des lettres

11.7.1911, Merry del Val à Stagni: les intéressés à l'affaire de Monnoir doivent attendre les dispositions du Saint-Siège

14.7.1911, Stagni à Bernard et Roy: transmet le texte du tél. de Merry del Val

12.7.1911, Bergeron à Stagni: résumé des principaux faits de la question (9 pages)

15.7.1911, Merry del Val à Stagni: Stagni peut ordonner de transférer le Collège à Iberville (tél. chiffré)

26.7.1911, Stagni à Bergeron: Rome a décidé qu'ils ne peuvent pas rester à Saint-Jean; leur offre Iberville

26.7.1911, Stagni à Bernard: au sujet du tél. de Merry del Val

26.7.1911, Stagni à Roy: même sujet

20.7.1911, Bernard à Stagni: au sujet de la lettre du juge Monet; le scandale doit cesser

23.7.1911, Bernard à Stagni: au sujet de la dépêche de Merry del Val du 14.7

31.7.1911, Roy à Stagni: a reçu de Rome un tél. de Bruchési qui dit de procéder à la fondation du Collège à Saint-Jean (tél.)

2.8.1911, Desmarais à Stagni: demande une rencontre à Montréal

6.8.1911, Desmarais à Stagni: ils sont prêts à se rendre à Iberville, qui d'ailleurs est le seul endroit du diocèse où leur maison peut vivre, dès que la Cour civile leur en aura donné l'autorisation

[7. 8.1911], [Roy à Stagni]: au sujet de sa correspondance avec Bruchési et Bernard à propos de la fondation du Collège à Saint-Jean

19.7.1911, Fitzpatrick à Stagni: est à peine rentré d'Europe; ne peut pas le conseiller parce qu'il pourrait juger cette affaire à la Cour Suprême; les autorités ecclésiastiques ne devraient pas interférer dans la décision d'un juge; déplore l'insubordination du clergé québécois (3 pages)

6.8.1911, les prêtres du Petit Séminaire à Stagni: lui demandent d'attendre à lundi (tél.)

10.8.1911, Raymond, J.-A. à Stagni: lui envoie:  
doc. 1...7.8.1911, Conseil municipal de Saint-Jean: le conseil a résolu d'assurer le maintien du collège établi par les Messieurs de Monnoir

16.8.1911, Stagni à Raymond: accuse réception; le Saint-Siège a décidé que les Messieurs de Monnoir ne peuvent pas rester à Saint-Jean

17.8.1911, Desmarais à Stagni: sont entrés en pourparlers avec les Frères Maristes d'Iberville; demandent de dire la messe; envoie:  
doc. 1...17.8.1911, les prêtres du Collège de Monnoir à Bruchési: leur cas (6 pages)

18.8.1911, Stagni à Bruchési: lui envoie la lettre de Raymond; au sujet du Collège de Saint-Jean

17.8.1911, La Patrie: "Les prêtres de Monnoir" - s.p.

18.8.1911, Bernard à Stagni: au sujet du plaidoyer des prêtres de Monnoir paru dans La Patrie; ils ne doivent pas aller à Iberville, mais doivent dissoudre leur institution

18.8.1911, La question du Collège Monnoir. Résumé Historique (1853-1911), Saint-Jean, P.Q., [1911]

25.8.1911, Prince, Lorenzo [Il s'agit du directeur de La Presse de Montréal] à Stagni: les prêtres du Petit Séminaire le poursuivent au tribunal parce qu'il n'a pas publié leur réponse à Bruchési

26.8.1911, Stagni à Bruchési: lui envoie la lettre de Prince; le Saint-Siège ne doit pas être impliqué dans cette affaire

28.8.1911, Mathieu, M. à Stagni: au sujet d'Iberville et des prêtres du Petit Séminaire; suivi de: doc. 1...27. 8.1911, Bergeron à Mathieu, Stagni lui a dit qu'il avait déjà parlé à Mathieu d'Iberville

30.8.1911, Stagni à Mathieu: c'était celui-ci qui avait parlé d'Iberville

27.8.1911, Desmarais à Stagni: l'accuse d'avoir caché sa mission à leur sujet [Au verso de la lettre, Sinnott remarque que la date de cette lettre est antérieure à celle du juge Mathieu. Par conséquent, Desmarais s'était déjà mis d'accord avec celui-ci]; suivi de:

doc. 1...28.8.1911, Mathieu à Bergeron: Stagni lui avait déjà parlé d'Iberville, mais lui avait fait promettre de ne rien leur dire

31.8.1911, Stagni à Desmarais: leur envoie copie de sa réponse à Mathieu et prie Dieu de leur pardonner; approuve la conduite de Roy

31.8.1911, Stagni à Bruchési et Bernard: envoie copie de sa correspondance avec Mathieu et les prêtres du Petit Séminaire

31.8.1911, Roy à Sinnott: au sujet des Messieurs de Monnoir; envoie:

doc. 1...26.8.1911, Bruchési aux curés et aux marguilliers de Notre-Dame-Auxiliatrice et de Saint-Jean: ne peuvent passer aucun contrat sans l'autorisation de l'Ordinaire

doc. 2...29. 8.1911, Bruchési à Labrèche, P. (ptre, Montréal): ne peut pas louer son église aux Messieurs de Monnoir

doc. 3...31.8.1911, Bruchési aux Messieurs de Monnoir: leur interdit d'enseigner dans son diocèse

doc. 4...1.9.1911, Bruchési aux fidèles des paroisses de Saint-Jean et de Notre-Dame-Auxiliatrice: les Messieurs de Monnoir n'ont aucun mandat pour enseigner à Saint-Jean

#### 84.1/4 (segue) (1911)

1.9.1911, Sinnott à Roy: a communiqué à Stagni la lettre de Roy, datée 31.8; sous pli séparé, lui envoie le Sommario préparé par les Messieurs de Monnoir [Il s'agit du Sommario envoyé à la PF, voir DAC 82]

1.9.1911, Roy à Stagni: envoie:

doc. 1...26.8.1911, les directeurs du Collège Monnoir aux élèves, l'ouverture des classes se fera le 6 septembre

doc. 2...1.9.1911, Le Canada français et le Franco-Canadien, "Nouvelles de Saint-Jean", p. 9 [Il s'agit de trois entrefilets: "Au Collège de Monnoir"; "Nouvelles de la dernière heure"; "Lettre ouverte"], et "Nouvelles de la campagne", p. 10 [Il s'agit de la lettre des directeurs du Collège de Monnoir à leurs élèves]

1.9.1911, Bruchési à Stagni: au sujets des prêtres du Collège; serait favorable à établir le Collège à Sorel; envoie:

doc. 1...24.8.1911, Monet à Bruchési: accuse celui-ci de frapper de flanc les prêtres de Monnoir

doc. 2...11.1.1910, Bruchési à Monet: sympathies pour son deuil (tél.)

4.9.1911, Stagni à Bruchési: Lemieux et Bergeron se déclarent anxieux de s'établir à Iberville, mais, en attendant, ils voudraient rester à Saint-Jean

6.9.1911, Papineau (sup., Collège Saint-Jean, P.Q.) à Stagni: ouverture des classes du Collège Saint-Jean (tél.)

7.9.1911, Stagni à Papineau: bénit le Collège

6.9.1911, Bernard à Stagni: demande si celui-ci peut frapper les prêtres de Monnoir de peines canoniques et si lui-même peut les priver de dire la messe dans son diocèse

9.9.1911, Stagni à Bernard: fera un rapport au Saint-Siège et demandera des instructions

7.9.1911, Desmarais: au sujet de la campagne contre leur Collège; ils ont 170 élèves (4 pages)

10.9.1911, Bernard à Stagni: attendra la décision du Saint-Siège; se plaint; est opposé à Iberville (3 pages)

14.9.1911, Lamoureux, R.-T. (ptre, Montréal) à Stagni: les prêtres de Monnoir ont accepté sincèrement l'offre d'Iberville (3 pages)

19.9.1911, Sinnott à Roy: lui transmet copie de la lettre de Lamoureux; dit que le dél.ap. s'attendait à quelque chose de plus utile

19.9.1911, Stagni à Lamoureux: le remercie, mais s'attendait à quelque chose de plus pratique

18.9.1911, Pontbriand, H.-M. à Stagni: le Comité des Citoyens de Sorel *re* Monnoir lui fait part de:  
doc. 1...18.9.1911, Comité du Collège Classique de Sorel [Signé par le maire de Sorel et 27 citoyens] à Stagni: pétition imprimée pour avoir à Sorel le Collège de Monnoir  
doc. 2...8.9.1911, Crebassa, John G.: extrait du livre des délibérations du Conseil de Ville de Sorel  
doc. 3...6.9.1911, Lafrenière, J.-B.-T.: extrait du livre des délibérations de la Commission d'écoles de Sorel  
doc. 4...3.9.1911, Vanasse, A.-P.: extrait du livre des délibérations de la Chambre de Commerce de Sorel  
doc. 5...La Commission d'Ecoles et le Collège Classique de Sorel, s.d., 65 pages

22.9.1911, Stagni à Pontbriand: accuse réception; n'a aucune objection à l'établissement du Collège de Monnoir à Sorel

21.9.1911, Roy à Sinnott: au sujet de Lamoureux, du collège de Monnoir, d'Iberville et de Sorel

23.9.1911, Desmarais à Stagni: demande que leur situation soit régularisée

26.9.1911, Stagni à Desmarais: s'ils restent à Saint-Jean, leur situation ne peut pas s'améliorer

26.9.1911, Stagni à Bruchési et Bernard: envoie copie des lettres de Desmarais des 7 et 23 septembre

2.10.1911, Bernard à Stagni: le remercie; regrette l'offre d'Iberville; au sujet des plaintes des Messieurs de Monnoir

2.10.1911, Bruchési à Stagni: le remercie; vu le succès du Collège Saint-Jean, il est facile d'abandonner le projet d'Iberville; envoie:  
doc. 1...28.9.1911, Lacoste, Alexandre à Bruchési: le jugement de la Cour n'oblige pas les Messieurs de Monnoir à rester à Saint-Jean

23.10.1911, Roy à Stagni: lui envoie:  
doc. 1...s.d., Geoffrion, Aimé à Bruchési: les Messieurs de Monnoir peuvent quitter Saint-Jean sans se rendre coupables de mépris de Cour

26.10.1911, Stagni à Roy: le remercie

14.12.1911, Comité du Collège Classique de Sorel [La lettre est signée par le maire de Sorel et 34 citoyens] à Stagni: les prêtres de Monnoir ont refusé Sorel comme site de leur établissement; Sorel a des droits à un collège classique; suivi de:  
doc. 1...29.9.1911, Desmarais à Pontbriand: ils remercient les citoyens de Sorel et regrettent de ne pas pouvoir accepter, parce que Rome a choisi Iberville pour établir le collège

20.12.1911, Stagni à Pontbriand: accuse réception; pour le Collège classique, ils doivent s'adresser aux autorités diocésaines

#### 84.1/5 (segue) (1912)

9.1.1912, Bernard à Stagni: le gérant général de la Banque Provinciale du Canada lui a remis: doc. 1...8.1.1912, Roberge, L.-O. à Bernard: la Corporation du Collège de Monnoir ne reconnaît pas les emprunts précipités par l'abbé Bergeron

13.1.1912, Stagni à Bernard: celui-ci a bien fait en donnant la permission de citer les prêtres de Monnoir devant le tribunal

23.1.1912, Stagni à De Lai: rapport (18 pages, plus deux avec la liste des documents inclus)

7.2.1912, Monet à Stagni: au sujet de sa correspondance avec Bruchési; suivi de: doc. 1...5.2.1912, Monet à Bruchési: au sujet de l'affaire de Monnoir (5 pages)

9.2.1912, Stagni à Bruchési: au sujet de son rapport à De Lai et de la lettre de Monet

21.2.1912, Bruchési à Stagni: envoie:

doc. 1...20.1.1912, Bruchési à De Lai: sur demande une intervention directe de Rome (8 pages)

22.2.1912, Stagni à Bruchési: le remercie

7.3.1912, De Lai à Stagni: instructions réservées: si les prêtres de Monnoir n'obéissent pas, ils doivent être suspendus a divinis ubilibet; envoie:

doc. 1...7.3.1912, De Lai à Stagni: jugement de la Consistoriale: les prêtres de Monnoir doivent abandonner Saint-Jean; Bernard décidera où ils pourront aller (6 pages)

28.3.1913, Bernard à Stagni: liste des prêtres de Monnoir

29.3.1912, [Stagni aux prêtres de Monnoir]: transmet la décision de la Consistoriale (minute) [Au verso de la dernière page, Sinnott écrit qu'une réunion des évêques à Montréal décida de ne pas transmettre aux prêtres de Monnoir la lettre de la Consistoriale]

2.4.1912, Stagni aux prêtres de Monnoir: transmet la décision de la Consistoriale

3.4.1912, Sinnott: rapport de la consigne de la lettre de Stagni; suivi de:

doc. 1...2.4.1912, Stagni à Sinnott: le désigne pour porter sa lettre aux prêtres de Monnoir

doc. 2...2.4.1912, signatures des prêtres qui ont reçu la lettre

3.4.1912, Stagni à Bruchési, Roy et Bernard: envoie copie de la lettre aux prêtres de Monnoir

3.4.1912, Stagni à Collin, Charles (abbé, Montréal): le remercie d'avoir accueilli Sinnott; lui envoie copie de la lettre aux prêtres de Monnoir

5.4.1912, Stagni à De Lai: rapport (6 pages)

3.4.1912, Tanguay, L.-P. (ptre, Roxton Falls): avis de réception d'une lettre pour Philippe, Louis (abbé, St-Hyacinthe)

3.4.1912, Lemieux: avis de réception

5.4.1912, Roy à Stagni: le remercie

4.4.1912, Bruchési à Stagni: le remercie (extrait d'une lettre)

5.4.1912, Bernard à Stagni: demande des renseignements

9.4.1912, Stagni à Bernard: renseignements; n'a rien entendu des prêtres de Monnoir

8.4.1912, Collins à Stagni: le remercie

1912, dossier sur la presse (9.7.1911-29.1.1912):

doc. 1...10.7.1911, Le Devoir: "Les Prêtres du Collège Ste-Marie-de-Monnoir", s.p.

doc. 2...10.7.1911, La Presse: "La Conciliation est difficile au sujet du Collège de St Jean", p. 1-2

doc. 3-4...10.7.1911, La Patrie: "La question épineuse du Collège de St-Jean dans une nouvelle phase", pp. 1-2 (2 exemplaires)

doc. 5...11.7.1911, Le Devoir: "Les prêtres du Collège Sainte-Marie-Monnoir", s.p.

doc. 6...14.7.1911, La Tribune de St-Hyacinthe: "L'affaire du Collège de Ste-Marie-Monnoir", s.p.

doc. 7...15.7.1911, Le Courrier de Saint-Hyacinthe: "Collège de Monnoir", s.p.

doc. 8...28.7.1911, La Tribune de St-Hyacinthe: "Une lettre de M. le juge Monet à La Patrie", s.p.

doc. 9...5.8.1911, Le Courrier de Saint-Hyacinthe: "Le Collège de Saint-Jean", p. 1

doc. 10...9.8.1911, La Patrie: "A propos du Collège de Monnoir", s.p.

doc. 11...[8.1911], ? : "Les Prêtres de Monnoir", s.p.

doc. 12...18.8.1911, Le Canada: "Une réponse aux prêtres de Monnoir", s.p.

doc. 13...21.8.1911, La Patrie: "Mgr Bruchési et le collège de Saint-Jean", s.p.

doc. 14...21.8.1911, La semaine religieuse de Montréal: XXIXe année, vol. LVIII, n° 8

doc. 15...25.8.1911, Le Canada-français et le Franco-canadien (Saint-Jean, P.Q.), "La question du collège Monnoir", s.p.; "Mgr Bruchési à Saint-Jean", s.p.; "Nouveau collège de St-Jean", s.p.; "La question du Collège Monnoir", s.p.

doc. 16...26.8.1911, Le Courrier de St-Hyacinthe: "Mgr Bruchési et le collège de St-Jean", s.p.

doc. 17...8.9.1911, La Patrie: "Les prêtres de Monnoir", s.p.

doc. 18...9.11.1911, La Patrie: "Mgr Bruchési à Saint-Jean", s.p.

doc. 19...24.11.1911, La Patrie: "Les questions qu'on posera à Mgr Sbarretti", s.p.

doc. 20...30.11.1911, La Patrie: "Délégué auprès de Mgr Sbarretti", s.p.

doc. 21...4.12.1911, La Patrie: "Iberville veut avoir le Collège de Monnoir", s.p.

doc. 22...11.12.1911, La Patrie: "Le Collège de Ste-Marie de Monnoir", s.p.

doc. 23...23.1.1912, La Patrie: "Le Collège de Saint-Jean et le Collège de Monnoir", s.p.

doc. 24...24.1.1912, La Patrie: "Le Collège de Saint-Jean", s.p.

doc. 25...29.1.1912, Ottawa Free Press: "Quebec College is Destroyed", s.p. [Il s'agit du Collège de Ste-Croix à Farnham]